

2023-06-26

Lundi, le 26 juin 2023

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance d'ajournement ce lundi, vingt-six juin deux mille vingt-trois (26-06-2023) à dix-neuf heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont

Siège N° 2 = Richard Viau

Siège N° 3 = Onil Giguère

Siège N° 4 = Pauline Dumoulin

Siège N° 5 = Marie-Pier Therrien

Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR (suite)

- 1° Rapport du maire ;
- 2° Résolution PRIMA à annuler ;
- 3° Glissières Rang 3 et Rang 4 - soumissions ;
- 4° Transfert entre comptes ;

RAPPORT DU MAIRE

202306-180

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt du rapport du maire.

QUE le rapport du maire soit distribué à chaque porte.

Adoptée

ANNULATION RÉOLUTION NUMÉRO 202306-162 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMA

202306-181

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Onil Giguère

QUE la résolution numéro 202306-162 soit annulée.

Adoptée

SOUMISSIONS POUR GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ RANG 3 ET RANG 4

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour des glissières de sécurité ;

202306-182

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission d'Entreprise NPL au montant de 9 081.26 \$ plus taxes.

Adoptée

**VIREMENT ENTRE COMPTES (ÉLECTIONS, REFONTE
RÈGLEMENT, PROJET PAVILLON VERS LE COMPTE
OPÉRATION)**

202306-183

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par la conseillère Pauline Dumoulin

QUE les membres du conseil autorisent les virements du compte opération vers chacun des comptes suivants :

- ET4 – Réseau d'égout : virement d'un montant de 10 000 \$
 - ET7 – Fond niveleuses : virement d'un montant de 15 000 \$
 - ET10 – Vidange de fosses : virement d'un montant de 15 075 \$
 - ET16 – Fonds Élections municipales : virement d'un montant de 4 000 \$.
- Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202306-184

Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 19 h 30.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

